

Sa Majesté le Roi adresse un message aux 4-èmes assises nationales de l'agriculture (Meknès, 26 avril 2011)

(Lecture est donnée par le ministre de l'agriculture et de la pêche maritime, M.Aziz Akhannouch)

"Louange à Dieu,
Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que Nous nous adressons aux 4ème Assises de l'agriculture. Nous réaffirmons ainsi l'intérêt tout particulier que Nous attachons à la modernisation du secteur agricole. Nous tenons également à en voir rehaussées la productivité et la compétitivité: d'autant plus qu'il constitue un pôle stratégique pour réaliser le type de développement que Nous appelons de Nos vœux, un développement économique et humain fort, soutenu et durable.

C'est pourquoi Nous sommes constamment attentif au développement agricole, qui induit un enjeu sociétal multidimensionnel, lié au vécu quotidien de la population, toutes catégories sociales et régions confondues. C'est sur lui que reposent les objectifs de justice sociale et de protection de la dignité humaine, que Nous poursuivons au bénéfice de nos concitoyens. A cet égard, le développement du monde rural, la promotion de la situation des agriculteurs, surtout les petits d'entre eux, et la création d'emplois productifs pour les jeunes, sont autant d'impératifs prioritaires dans le modèle de développement marocain, où efficacité économique et solidarité sociale se conjuguent et se complètent.

Nous tenons à saluer la régularité de ces rencontres qui offrent des opportunités renouvelées pour approfondir la concertation et le débat, en vue de faire le point des réalisations que l'Agriculture marocaine a accomplies, des entraves qu'elle rencontre et des mesures à mettre en oeuvre pour que ce secteur vital puisse prendre son essor dans le cadre d'une bonne gouvernance agricole.

C'est pourquoi Nous avons constamment inscrit Notre action dans une démarche participative et inclusive, impliquant tous les acteurs concernés par ce Secteur dans les différents chantiers et les diverses réformes profondes que Nous avons initiés, dont et au premier chef, le Plan Maroc Vert. A cet égard, Nous rendons hommage à tous ceux qui veillent à sa bonne opérationnalisation, en les engageant à conjuguer leurs efforts davantage encore, afin de concrétiser les objectifs ambitieux qui lui sont assignés en matière de développement.

Mesdames, Messieurs,

Si le Plan Maroc Vert, en tant que stratégie aux objectifs bien définis, a bien cerné les moyens d'action dans les divers domaines ayant trait au développement agricole, Nous tenons, parallèlement, à continuer à en

approfondir la dimension sociale, à travers la promotion de l'agriculture solidaire.

Réaffirmant Notre ferme volonté de donner une forte impulsion au processus en cours pour la réalisation des objectifs du Plan Maroc Vert, ainsi que Notre détermination à améliorer la situation sociale des petits agriculteurs, tout en combattant la pauvreté et la marginalisation en milieu rural, Nous engageons le gouvernement à prendre les mesures suivantes:

1. Alléger et rééchelonner les créances des petits agriculteurs auprès du Crédit Agricole du Maroc et ce suivant des critères objectifs et équitables, tenant compte en particulier des préjudices qu'ils ont subis en raison des effets pervers induits par les changements climatiques,

2. Laisser à ces petits agriculteurs la latitude de contracter de nouveaux crédits,

3. Exonérer les petits agriculteurs des frais d'eau d'irrigation au titre des campagnes agricoles antérieures à 2008, et ce, à concurrence de 10.000 Dh, avec l'abandon des intérêts y afférents et le rééchelonnement du reste dépassant ce montant, sur une période pouvant atteindre 7 ans,

Ces mesures peuvent, dans l'ensemble, intéresser environ 200.000 petits agriculteurs démunis, et avoir des retombées bénéfiques pour tous les membres de leurs familles,

4. Améliorer la situation des petits agriculteurs, par une valorisation de leurs salaires minimums,

5. Faire en sorte que le monde rural et le petit agriculteur figurent en tête des bénéficiaires du système de couverture et d'assistance médicales, selon un plan rationnel, rigoureux et graduel,

6. Intensifier les efforts de généralisation de la scolarisation en milieu rural, surtout pour les filles issues de milieux démunis et de régions pauvres et éloignées et pour lesquelles il faut créer les conditions et les infrastructures susceptibles de les aider à poursuivre leurs études,

7. Poursuivre les projets de désenclavement des régions éloignées ou difficiles, parallèlement aux infrastructures et aux services sociaux en milieu rural, notamment à travers la consolidation des programmes de l'initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH),

8. Renforcer le financement public prévu pour appuyer l'agriculture solidaire, eu égard à son impact concret sur la modernisation du secteur agricole, et l'amélioration de sa compétitivité, ainsi que la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté et la précarité,

9. Veiller à une gestion efficace des aides allouées aux petits agriculteurs en butte aux fluctuations accélérées non seulement climatiques, mais également économiques et celles liées aux marchés mondiaux des denrées alimentaires.

Quels que soient les coûts financiers de ces mesures, il n'en demeure pas moins que Notre objectif ultime est de placer les petits agriculteurs au coeur du processus de développement humain et rural, et d'en faire la cheville ouvrière du développement agricole dans notre pays. C'est dire toute l'estime que Nous leur portons et à quel point Nous mesurons les vertus de labeur et de persévérance qui les caractérisent, ainsi que leur ferme volonté de travailler leurs terres, et les liens solides qui les y attachent, en toutes circonstances.

Mesdames, Messieurs,

Ayant à coeur de favoriser le développement agricole, et de donner une forte impulsion au Plan Maroc Vert, Nous avons appelé le gouvernement à concentrer ses efforts et articuler son action sur les axes suivants:

Premier axe: Accompagner le programme national d'économie en eau d'irrigation qui vise à porter à 550.000 hectares, les surfaces agricoles en irrigation localisée. Pour ce faire, il faudra adopter des stratégies alternatives, telle celle de dessalement de l'eau de mer. Il importe également de poursuivre la politique de construction des barrages, destinée à protéger durablement notre agriculture.

Deuxième axe: Oeuvrer pour la valorisation de notre patrimoine variétal et nos produits du terroir, notoirement connus pour leur authenticité et leur originalité. Il s'agit d'un riche patrimoine qu'il nous appartient, à tous de protéger tout en ouvrant devant lui des perspectives commerciales valorisantes, aux niveaux national et international.

Troisième axe: Encourager le modèle d'agrégation agricole par un encadrement législatif et des mécanismes incitatifs appropriés, et apporter un soutien accru à la petite agriculture, compte tenu du rôle important qu'elle joue, d'autant plus qu'elle constitue le garant principal de nos produits agricoles. Elle représente en fait l'épine dorsale du développement socio-économique dans des régions marginalisées ne disposant pas de ressources alternatives.

Quatrième axe: Encadrer et encourager l'agriculture biologique, dans laquelle notre pays dispose d'importants atouts compétitifs, et ce en mettant en place rapidement un système réglementaire approprié, apte à contribuer au développement et à la diversification des exportations nationales, ainsi qu'à l'amélioration des produits biologiques nationaux et à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Cinquième axe: Assurer la mise à niveau des ressources humaines, et leur garantir une formation continue, tout en instituant des mécanismes modernes de communication et de concertation entre les acteurs concernés, dans la mesure où ils constituent la pierre angulaire dans le processus de développement du secteur agricole dans notre pays.

Nous appelons donc les autorités gouvernementales et publiques compétentes et tous les intervenants concernés, à adopter une vision

renouvelée de la recherche et de la formation en matière agricole, et à soutenir le rôle assigné aux chambres d'agriculture. D'où la nécessité de veiller à une opérationnalisation optimale de la réforme de ses statuts, de permettre aux agriculteurs de bénéficier des services de conseil et d'orientation agricoles, et de faire de ceux-ci un support et une courroie de transmission majeure pour la diffusion du Plan Maroc Vert.

Sixième axe: Accentuer la dimension régionale du Plan Maroc Vert, de sorte à répondre aux besoins des agriculteurs dans leurs différents domaines d'activité, et aux spécificités de chaque région et ce, dans la perspective de la consécration constitutionnelle et en matière de développement, de la régionalisation avancée, que Nous appelons de vos vœux.

Mesdames, Messieurs,

L'avenir agricole et la sécurité alimentaire de notre pays reposent principalement sur la force de travail et le labeur de nos agriculteurs. Ils dépendent aussi de notre capacité à explorer tous les domaines possibles de développement, et à apporter individuellement et collectivement notre contribution à ce grand chantier national.

Les acquis très significatifs que notre pays a inscrits à son actif dans le domaine agricole sont pour Nous un motif de satisfaction. Pour autant, Nous les considérons comme un appel incitant à redoubler d'efforts pour semer les graines d'un avenir prometteur et - Nous l'espérons et y veillons - prospère.

Que Dieu vous assiste, guide vos pas et couronne vos travaux de Succès.

Wassalamou alaikoum wa rahmatoullahi wa barakatouh".

Map.ma